

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	74_MEAUX_75019	Numéro	75119_067_04
Adresse du site	74, rue de Meaux	Hauteur	R+10 (32 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/10/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	13/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 110°, 200° et 340°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 4 m	Vis-à-vis (25m)	R + 10 (32 m)
Estimation	3G/4G/5G : 110° < 2V/m ; 200° < 4V/m ; 340° < 2V/m 5G : 110° < 2V/m ; 200° < 3V/m ; 340° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,60 m pour les antennes à faisceau fixe 35,10 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, 6 antennes seront installées Les antennes en résine polyester de teinte blanc gris type RAL 9002.
Intégration antennaire	Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Les Enfants d'Abord - Crescendo	93 Rue de Meaux, 75019 Paris	RDC	NON	80M	<1V/m, soit 0,6 %
Crèche collective municipale Armand Carrel	37 rue Armand Carrel 75019 PARIS	R+3	NON	101M	<1V/m, soit 2,6 %
Ecole élémentaire Armand Carrel	43 rue Armand Carrel, 75019 Paris	R+3	NON	105M	1,22V/m, soit 3,3 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Les Enfants d'Abord - Crescendo	93 Rue de Meaux, 75019 Paris	RDC	NON	80M	<1V/m, soit 0,02 %
Crèche collective municipale Armand Carrel	37 rue Armand Carrel 75019 PARIS	R+3	NON	101M	<1V/m, soit 1,4 %
Ecole élémentaire Armand Carrel	43 rue Armand Carrel, 75019 Paris	R+3	NON	105M	<1V/m, soit 1,1 %

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

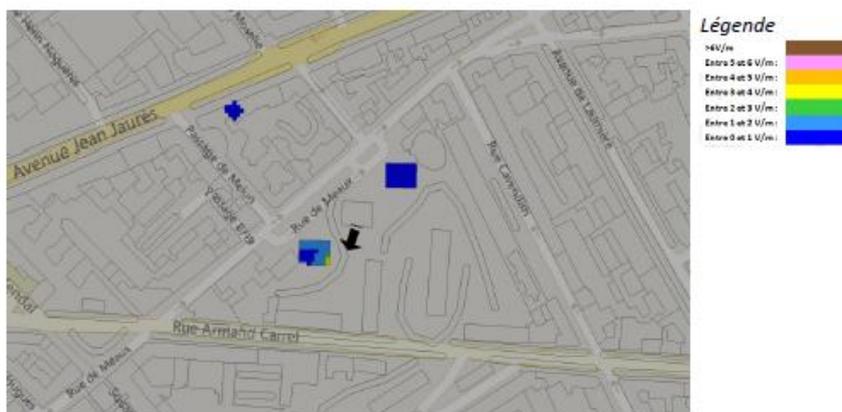


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

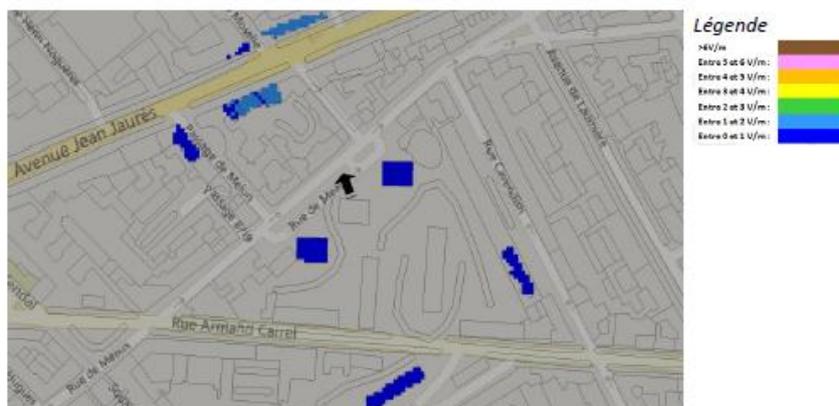
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	25.5 m

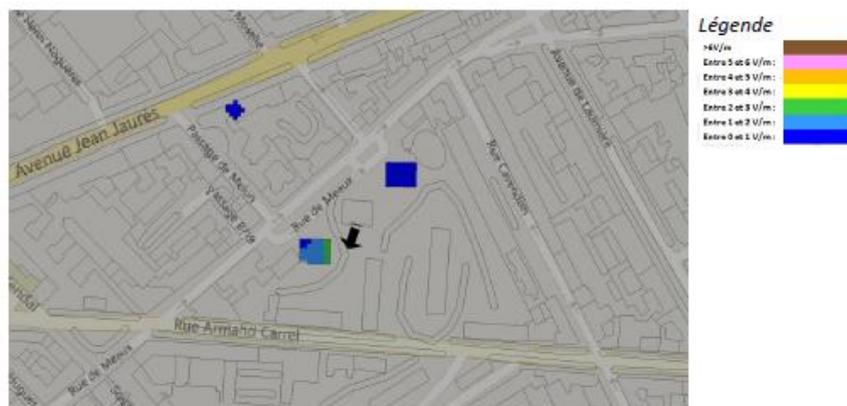
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :

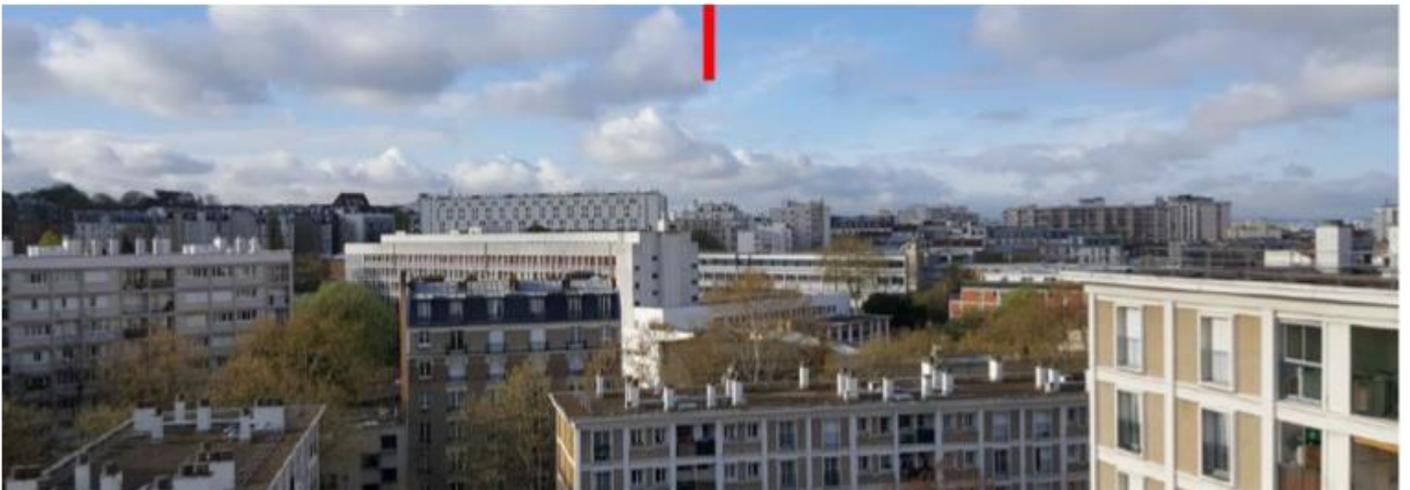


Vue des Azimuts

Azimut 110°



Azimut 200°



Azimut 340°

